



assura.

Basis

**Bien utiliser son
assurance de base
Basis**

Basis

Bien utiliser son assurance de base Basis

Les prestations couvertes par l'assurance de base, en cas de maladie, sont les mêmes chez tous les assureurs, et dans toutes les variantes ou modèles d'assurance de base.

1

Libre choix de votre médecin



Médecin

Vous choisissez librement votre médecin.



Spécialistes

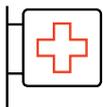
Vous choisissez librement votre spécialiste.

Zéro contrainte

Vous choisissez les médecins, les spécialistes ou les fournisseurs de prestations médicales que vous souhaitez consulter. Vous n'avez pas besoin d'obtenir un bon de délégation de votre médecin généraliste pour consulter un spécialiste.

2

Libre choix de la pharmacie



Libre choix de la pharmacie

Vous pouvez acheter vos médicaments dans toutes les pharmacies.

Vos médicaments où vous voulez, quand vous voulez.

Vous avez accès à toutes les pharmacies en Suisse, à vous de choisir ce qui vous convient le mieux : près de votre domicile, de votre bureau ou encore une pharmacie en ligne.

3

Facilitez le remboursement de vos frais médicaux



Les médecins, les pharmacies, les laboratoires et les hôpitaux envoient directement leurs factures à Assura et vous recevez une copie.



Nous payons votre prestataire de soins et nous vous envoyons un décompte de prestations. Celui-ci vous montre le détail de ce qui a été pris en charge et ce qu'il vous reste éventuellement à régler, comme la franchise ou la quote-part. Dans ce cas, une facture est jointe au décompte.



Vous payez à Assura les montants restants à votre charge.

Certains fournisseurs n'acceptent pas le tiers payant

Dans ce cas, vous devez vérifier et payer vous-même vos factures, puis nous envoyer les justificatifs. Si les prestations sont couvertes, nous vous remboursons les frais, après déduction de la franchise et de la quote-part. Pour régler vos factures, vous avez deux options :

Envoi direct et simple via l'App ou via l'Espace Client

Vous nous envoyez vos factures, vos ordonnances et vos bons de délégation directement via l'App Assura ou depuis l'Espace Client sur e-assura.ch.

Envoi par courrier

Vous nous envoyez les factures et justificatifs (sans agrafe, ni trombone, ni scotch) à l'adresse suivante :

Assura
Case postale 4
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Vous êtes la seule personne qui sait si les soins facturés correspondent bien à ceux que vous avez reçus. Prenez le temps de vérifier la copie de votre facture et informez-nous de toute erreur. Cela aide à limiter l'augmentation des coûts de la santé et réduit l'impact sur les primes.

Vos contacts utiles:

Une démarche ou une demande?

- Modification des données personnelles
- Modification d'un contrat ou d'un moyen de paiement
- Demande d'attestation de prestations allouées
- Demande de justificatifs pour les impôts
- Détail des primes facturées

Tous nos formulaires sont disponibles sur notre site internet assura.ch/nos-services ou dans votre [Espace Client](#).

Vous souhaitez être contacté par un conseiller pour faire un point sur vos couvertures d'assurance?

Votre formulaire en ligne assura.ch/conseiller

Une autre question?

Appelez-nous au 0800 277 872.*

.....



Contact
assura.ch
0800 277 872

* Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.